*Vérifier au prononcé*

**31e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel du Tchad**

**13 Novembre 2018**

**Merci, Monsieur le vice-Président,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Tchad et la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Nous saluons le processus participatif et inclusif qui a prévalu à la rédaction du rapport, ainsi que la coopération du Tchad avec les organes des Nations-Unies.

Ma délégation relève avec satisfaction les mesures prises par le Tchad pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier Examen Périodique Universel qui se traduisent par la ratification de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, ou encore du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant concernant l’implication des enfants dans les conflits armés.

**Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler au Tchad les recommandations suivantes :**

1. **Renforcer la promotion et la protection des droits des femmes par la mise en œuvre des mesures supplémentaires en matière de lutte contre les violences faites aux femmes**
2. **Poursuivre les efforts en vue d’assurer le bon fonctionnement et la pleine indépendance de la Commission Nationale des droits de l’homme, en conformité avec les Principes de Paris**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Tchad à l’occasion de cet examen.

**Je vous remercie**